

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2016**

OBJET

01 – FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

N° 2016-11-01

NOMENCLATURE : 5/1/2

L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 23

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 5

**Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT
Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY
Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD**

Absent : 1

Soumaya BAHIRAEI

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....23
ayant un pouvoir...5
votants.....28

Délibération

Rapporteur : **M. LE MAIRE**

Par délibération n°2014-03-02, en date du 28 mars 2014, le conseil municipal a fixé à l'unanimité le nombre des adjoints à huit.

Lors de la démission d'un adjoint, soit le conseil municipal décide de maintenir le nombre des adjoints fixé en début de mandat, soit il décide de ne pas le maintenir en supprimant le poste d'adjoint devenu vacant.

En vertu de l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit déterminer le nombre des adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil.

Suite aux démissions successives de leur poste d'adjoint au maire (M. Rémi Rolland, Mme Gwénola Lebreton, Mme Elisa Drion et M. Frédéric Chapeau), il convient de fixer le nombre des adjoints.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE01-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 23 Voix pour et 5 Abstentions, décide :

- DE FIXER le nombre des adjoints à sept.

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE01-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016